MOBILITÉ, AIDES ET SUBVENTIONS

Achat vélo électrique



© Pixabay

Ile de France Mobilités.

Créé le : 12/10/2020

Dans le cadre de sa politique de développement de la pratique du vélo sur toute la région Île-de-France, Île-de-France Mob ilités met en place une aide à l'achat de vélo.

L'aide à l'achat d'un vélo électrique d'Île-de-France Mobilités est différenciée selon le type de vélo.

› Retrouvez toutes les informations sur le site iledefrance-mobilites.fr

La Communauté de communes n'a pas mis en place d'aide à l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Comme indiqué sur le site d'Île-de-France Mobilités, "S'il n'existe pas d'aide pour le type de vélo concerné par votre deman de dans votre commune ou intercommunalité, il n'est pas nécessaire de joindre de justificatif".



Ile de France mobilités